

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
Président : François-Xavier Charvet
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
Rédacteur en chef adjoint : Iris Joussen
Rédacteurs : Catherine Berlaud,
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
Courrier : redactiongp@lextenso.fr

Tarifs 2016

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 362,46 € TTC

Recueils + table seuls : 372,67 € TTC

Journal, recueil + table : 513,56 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 405 €

Journal, recueil + table : 621 €

Éditeur :

LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY

SA au capital de 98 460 €

Président : François-Xavier Charvet

Directeur Général : Pierre-Yves Romain

12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

Actualité

- La Cour de cassation en pleine interrogation existentielle 6
- « Cette réforme de l'examen d'entrée à l'école d'avocat permet de rehausser le prestige de la profession »
entretien avec Thierry MANDON 9

Doctrine

- Décrets 63 et 67, *Macron, I want your business*, Part. 1 :
les structures d'exercice
note par Dominique PIAU sous D. n° 2016-878, 29 juin 2016, D. n° 2016-879,
29 juin 2016 et D. n° 2016-882, 29 juin 2016 11
- La comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité dans le
cadre d'une instruction préparatoire (CRPCI), cette belle inconnue...
étude par Valérie-Odile DERVIEUX 15

Jurisprudence

- Chronique de jurisprudence de droit de l'arbitrage
par Denis BENSUADE 20
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 30
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 35

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

39

Sous la responsabilité scientifique de
Élodie MULON et Béatrice WEISS-GOUT